

RÉVISIONS LA CARTOGRAPHIE AU BAC ET DANS LE SUPÉRIEUR

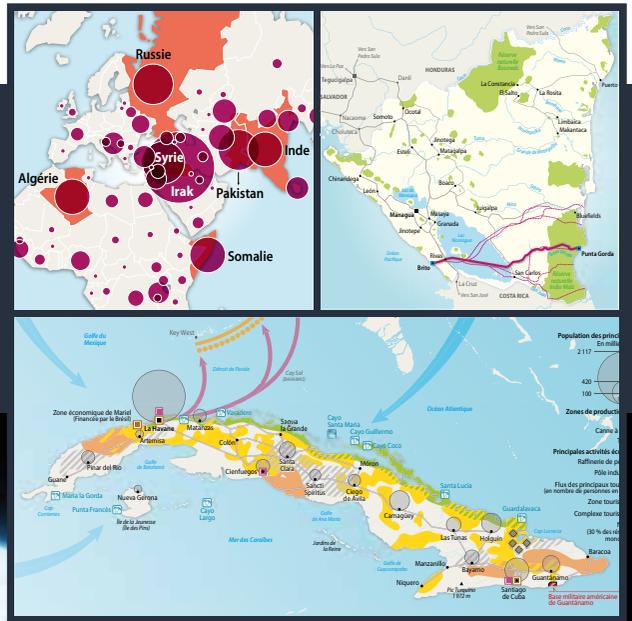
CARTO n°28

CARTO

LE MONDE EN CARTES

NUMÉRO 28 • MARS - AVRIL 2015

SANTÉ EN FRANCE
UNE GÉOGRAPHIE MÉDICALE VARIABLE



ASIE DU SUD-EST
GRAND JEU DANS LE MÉKONG

MARCHÉ PÉTROLIER
À QUOI JOUE L'ARABIE SAOUDITE ?

GÉOPOLITIQUE DES ESPACES MARITIMES

EN PARTENARIAT AVEC

LES MERS & LES OCÉANS

BELGIQUE / LUXEMBOURG / ALLEMAGNE / GRÈCE / ITALIE / PORTUGAL CONT. : 12 € - CANADA : 16 \$ - DOM. : 11,50 € - MAROC : 110 MAD - SUISSE : 19,7 CHF - TOM : 1400 CF



WWW.CARTO-PRESSE.COM



Le vote à distance des Tunisiens à l'étranger

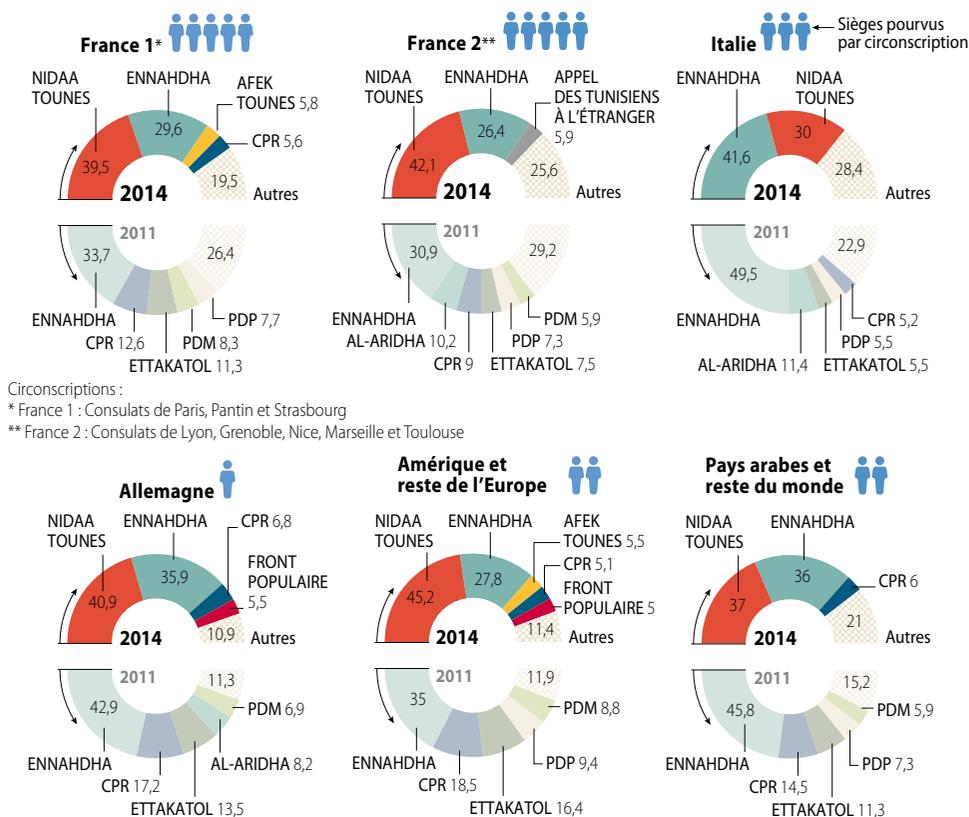
Depuis la révolution de 2011, les Tunisiens ont été appelés à voter à plusieurs reprises. Les graphiques ci-dessous illustrent la participation et les résultats des principaux partis dans les six circonscriptions de l'étranger lors de l'élection pour l'Assemblée constituante de 2011 et du scrutin législatif de 2014.

Le vote des citoyens à l'étranger témoigne de l'évolution des conceptions de la citoyenneté et des pratiques démocratiques dans le contexte de la mondialisation. Il obéit à des procédures et à des systèmes divers. Dans certains pays, comme l'Algérie, le Cap-Vert, la France, l'Italie, le Portugal ou la Tunisie, les résidents à l'étranger élisent leurs propres députés au sein du Parlement. Ces derniers représentent des circonscriptions extraterritoriales.

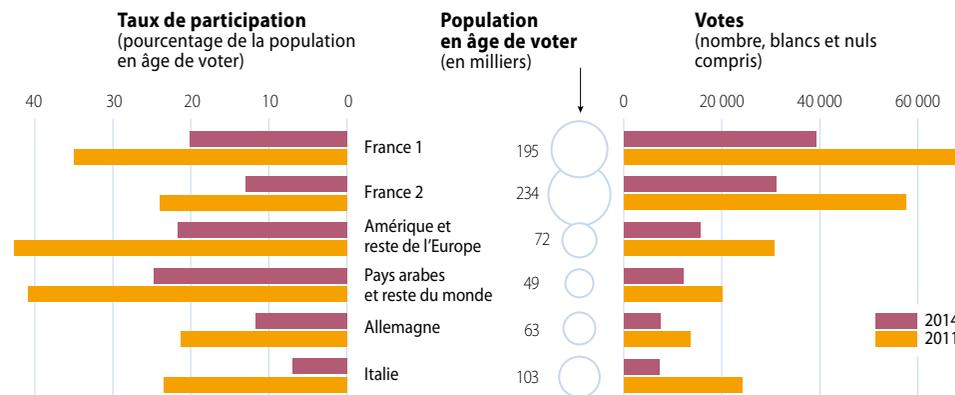
La Tunisie adopte le vote à distance dès 1989, après l'arrivée au pouvoir de Zine el-Abidine ben Ali (1987-2011). Il s'agit alors officiellement de resserrer les liens avec les Tunisiens à l'étranger, perçus comme des contributeurs potentiels au développement de leur pays d'origine. En 2011, la révolution marque une nouvelle étape dans les relations entre la Tunisie et sa diaspora, notamment en raison du retour des exilés politiques. Les Tunisiens à l'étranger, dont le nombre est alors estimé à un million, selon les données consulaires, obtiennent d'être représentés par 18 députés sur 217 au sein de l'Assemblée constituante. La participation des Tunisiens à l'étranger est nettement plus faible qu'en Tunisie : 29,69% de la population en âge de voter contre 51,19% en 2011 et 15,69% contre 43,35% aux législatives de 2014. Les orientations politiques à l'étranger sont, en moyenne, les mêmes qu'en Tunisie, soit une nette victoire d'Ennahdha en 2011 et de Nidaa Tounes en 2014. Toutefois, le choix des Tunisiens à l'étranger diffère selon le lieu de résidence. Par exemple, le vote en Italie est caractérisé par une préférence pour le parti islamiste, tandis que celui dans la circonscription « Amérique et reste de l'Europe » révèle une préférence pour les mouvements séculiers en 2011 et Nidaa Tounes en 2014.

L'exemple du vote des Tunisiens à l'étranger apparaît comme un objet de recherche original dans le cadre des réflexions sur les notions de transnationalisme et d'espace migratoire. ● T. JAULIN

Résultats des partis et listes aux législatives de 2011 et 2014 (par circonscription, en pourcentage)



N. B. : CPR : Congrès pour la République, PDM : Pôle démocratique moderniste, PDP : Parti démocrate progressiste



Source : Compilation Thibaut Jaulin d'après ISIE (Instance supérieure indépendante pour les élections), www.isie.tn © FNSP, Sciences Po - Atelier de cartographie, 2015